

Quels risques à l'avenir pour la santé et la sécurité au travail dans les secteurs agricole et forestier ?

9 juin 2021

À la demande de l'Agence européenne de santé et sécurité au travail, des chercheurs ont réalisé une étude prospective sur les risques pour les travailleurs liés aux activités agricoles et forestières. À partir d'un état des lieux statistique, ils ont mené une large revue de littérature, complétée par la consultation d'experts dans de multiples domaines. Les principales conclusions de [leur rapport](#) ont été récemment publiées dans un *Policy Brief*.

Avec 24,5 morts par an pour 100 000 travailleurs en 2018, d'après Eurostat, le secteur forestier a le taux de mortalité le plus élevé des activités économiques et occupe le deuxième rang en matière de sinistralité (2 813 accidents non mortels pour 100 000 travailleurs). L'agriculture arrive en quatrième position (2 019 cas). Ces situations sont d'autant plus préoccupantes que plusieurs travaux font état d'une minoration des déclarations, liée à l'hétérogénéité des systèmes d'assurance et des concepts statistiques utilisés selon les pays, mais aussi à la diversité des types de travailleurs concernés. En effet, les accidents impliquant des retraités, des travailleurs occasionnels (membres de la famille) ou encore non déclarés, sont rarement imputés à l'activité. Au-delà, les auteurs identifient les différents risques pour la santé des agriculteurs et forestiers : usages de pesticides et produits chimiques, troubles musculo-squelettiques, nuisances sonores, etc.

Ils ont identifié les tendances ayant des impacts (positifs ou négatifs) sur le travail agricole ou forestier, dans divers domaines : technologie, environnement, sécurité alimentaire, économie, marché du travail. Ils ont ensuite examiné leurs possibles répercussions sur la santé et la sécurité des actifs. Une large part est faite aux apports potentiels de la technologie pour réduire les risques d'accidents graves et la pénibilité, comme par exemple par la cobotique, soulageant les travailleurs agricoles âgés. Il en est de même pour les défis posés par nombre d'innovations, qui peuvent augmenter les risques psychosociaux (isolement accru des actifs suite à la réduction des emplois liés à la robotisation, etc.). L'accroissement des sources de stress (voir figure) est d'ailleurs une préoccupation grandissante pour la prévention.

En conclusion, les auteurs formulent de nombreuses propositions pour les politiques agricoles et forestières, de santé et de sécurité au travail, de santé générale, ou de recherche et développement agricoles. Il s'agit, par exemple, d'intégrer la préoccupation de la santé et de la sécurité dans la réflexion sur l'amélioration du conseil agricole, ou de conditionner les aides de la PAC au respect des normes en matière de travail.

Les différentes sources de stress des agriculteurs



Source : Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : [Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail](#)